

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 1^{er} septembre 2026 à 18 heures 00
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
BÉROT Sandrine	x		
CAMBUS Jean	x		
GOT Victorine	x		
MALAPRADE Christophe	x		
MATIAS Dionisio	x		
RÉGNÉ Pierre		x	
SILANOS Elena			x (procuration à MALAPRADE Christophe)

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil municipal du 29 juin 2026 à l'unanimité, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h10.

ORDRE DU JOUR

1. **Délibération demande de subvention à la Fondation de France**
2. **Délibération portant candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif aux ceintures de protection contre les feux de forêt**
3. **Délibération Décision Modificative n°1**
4. **Point sur la saison estivale piscine et guinguette**
5. **Formation des élus**
6. **Pouvoirs de police spéciale (arrêté d'opposition de transfert à la CCAF)**
7. **Questions diverses (Plan Communal de Sauvegarde, ...)**

Le quorum est atteint.

Après avoir été désigné comme secrétaire de séance, Monsieur Dionisio MATIAS fait signer le bulletin de présence.

1. Délibération demande de subvention à la Fondation de France

Mme Sandrine BÉROT rappelle les enjeux liés à la demande de subvention auprès de la Fondation de France, dans le cadre de l'appel à projet « choix des solutions fondées sur la nature » et dont le montant serait estimé à 27 000€.

Le projet présenté par la commune concerne la régénération et la plantation de haies davantage adaptées aux contraintes climatiques.

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Résultat du vote : 6 voix pour

2. Délibération portant candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif aux ceintures de protection contre les feux de forêt

A la suite des nombreux feux de forêt qui ont touché la France, le Maire explique l'importance de candidater à cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour notre commune.

Cet AMI vise à identifier les « communes pilotes » qui sont des communes volontaires pour participer à une phase expérimentale et les « communes guides » qui sont des communes déjà bien avancées dans la mise en place de ceintures de protection et assimilées. Le Maire souhaite que la commune candidate en tant que « commune pilote ».

Il précise que 216 communes sont concernées et que 101 dossiers ont été déposés pour seulement 10 communes pilotes retenues.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Résultat du vote : 6 voix pour

3. Délibération décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil municipal qu'une décision modificative doit être effectuée sur le budget 2026.

En effet, suite à la dissolution du syndicat SITV de Lesquerde, des sommes nous revenant devaient être intégrées au budget. Il présente les modifications à apporter au budget 2026.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité.

Résultat du vote : 6 voix pour

4. Point sur la saison estivale piscine et guinguette

Malgré une baisse de la fréquentation cette année, le fonctionnement de la piscine, de l'activité d'aquagym et des soirées nocturnes, est jugé satisfaisant jusqu'à la dernière semaine du mois d'août.

En effet, à partir de cette période, l'eau a commencé à verdir en raison des fortes chaleurs.

5. Formation des élus

Un budget consacré à la formation des élus aurait dû être voté dans les trois mois suivant l'élection du Conseil municipal. Les formations auraient également dû débiter avant la fin du sixième mois.

Ces dispositions n'ont pas été mises en œuvre et seront votées au budget 2027.

Le Maire informe également qu'il existe des formations gratuites.

6. Pouvoir de police spéciale (arrêté d'opposition de transfert à la CCAF)

Monsieur le Maire donne lecture des différents pouvoirs de police susceptibles d'être transférés à la Communauté de Communes Agly-Fenouillèdes.

Seuls les pouvoirs de police relatifs à la réglementation de l'assainissement et à la collecte des déchets ménagers seront transférés à la CCAF.

L'arrêté sera pris en ce sens et transmis au Président de la CCAF.

7. Questions diverses (Plan Communal de Sauvegarde, ...)

▪ Plan Communal de Sauvegarde

Une réunion du Conseil municipal devra être programmée afin d'identifier les besoins de la commune avant de prendre contact avec les personnes compétentes, susceptibles de nous accompagner dans cette démarche.

- Poubelles situées rue Principale

Il a été signalé la présence d'odeurs nauséabondes dues au dépôt de détritrus sans sac poubelle et le non-respect des consignes de tri dans le conteneur destiné aux emballages.

Un rappel des bonnes pratiques sera rédigé et distribué dans les boîtes aux lettres. Il conviendra de se rapprocher de la communauté de communes afin d'étudier la possibilité d'une aide éventuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la fin du conseil municipal a été actée à 19h22.

A handwritten signature in red ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE FOS" at the top and "1920" at the bottom, with a central emblem. The signature is a stylized, cursive mark.